

Toulouse, vendredi 6 mars 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

FIBRE EXCELLENCE

***Un accord global est nécessaire et possible pour sécuriser le présent et l'avenir
des usines de production***

Par sa présence ce matin à la manifestation organisée par les salariés et leurs organisations syndicales des deux usines du Groupe Fibre Excellence de Tarascon (13) et Saint-Gaudens (31), avec la participation des collectivités, le CESER, alerté depuis plusieurs mois sur des difficultés économiques et financières rappelle que seule une négociation entre le groupe industriel, l'État, les collectivités et le producteur d'énergie historique EDF avec les organisations syndicales peut régler les problèmes.

La négociation du 26 février avec le CIRI, les engagements de l'État ont permis une importante avancée. Mais il reste le problème de la sécurisation de l'approvisionnement des entreprises par les volumes de bois et leur prix, ainsi que la question du coût de l'énergie.

Une réflexion s'impose pour rechercher quel peut être le meilleur prix de l'énergie dans un cadre juridique sécurisé.

En chômage technique depuis deux semaines (du 2 au 16 mars 2026), il est urgent pour les salariés que les négociations en cours soient finalisées pour préserver l'emploi des deux sites de production qui sont aussi le cœur de la filière bois en Occitanie comme en Provence.